



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

Monsieur le Président rappelle les dispositions de l'article L 3212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui impose aux EPCI ayant une communes de plus de 3500 habitants parmi ses membres de débattre au sein du Conseil de Communauté des orientations générales qui serviront de cadre à l'élaboration du budget primitif.

Ce débat se déroulera autour des 3 thèmes suivants :

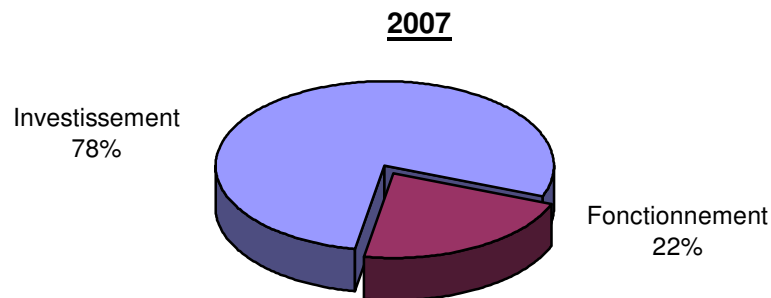
- Bilan de l'année 2008
- Contexte fiscal et réglementaire (national, régional et départemental)
- Projet en cours et propositions d'opérations nouvelles

I- LE BILAN DE L'ANNEE 2008

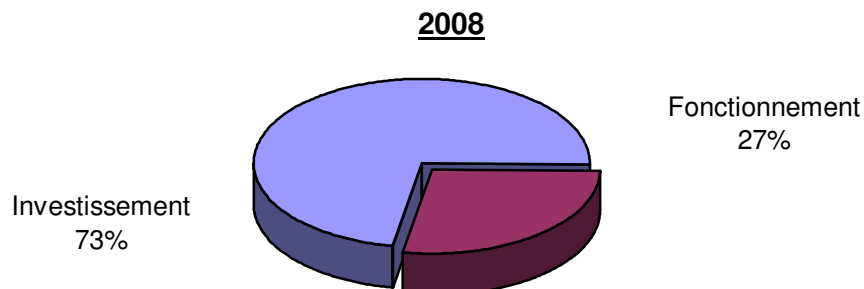
A- L'exécution du budget :

La répartition des dépenses par section¹

Sur l'exercice 2007, les dépenses réelles s'élevaient à 9 200 045 € et se répartissaient ainsi :



Sur l'exercice 2008, les dépenses réelles s'élèvent à 8 216 675.07 € et se répartissaient ainsi :



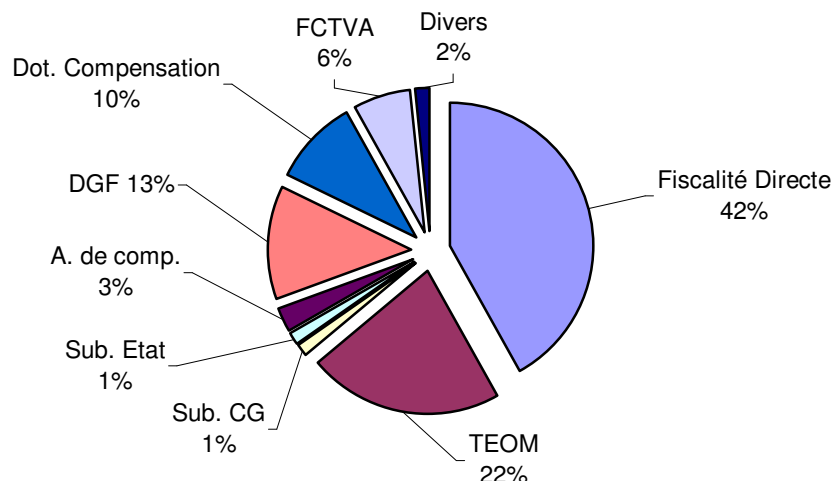
On peut constater la similitude entre la structure du budget 2007 et celle de 2008 : l'activité de la communauté réside essentiellement dans l'investissement et les dépenses de fonctionnement sont contenues.

¹ Il s'agit de l'intégralité des dépenses réelles engagées, y compris les restes à réaliser.

La répartition des recettes par nature²

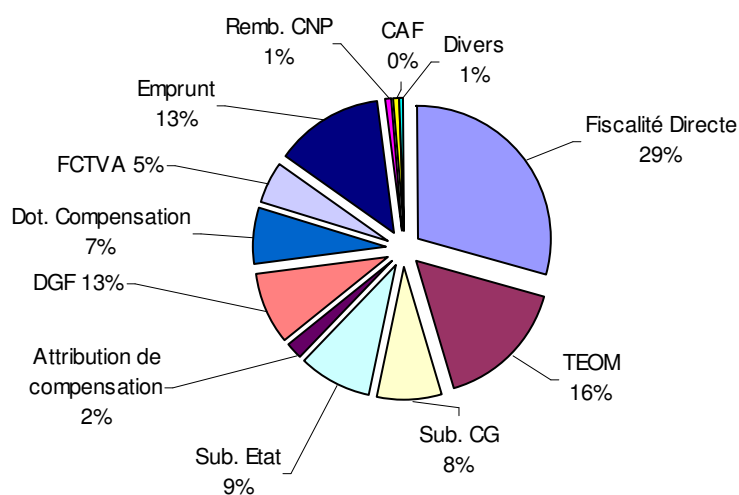
Sur l'exercice 2007, les recettes réelles s'élevaient à 3 373 265 € et se répartissaient ainsi :

Répartition des Recettes 2007



Sur l'exercice 2008, les recettes réelles s'élèvent à 4 773 435.35 € et se répartissent ainsi :

Répartition des Recettes 2008



La diminution de la part « Fiscalité directe » et s'explique par le versement de subventions importantes de la part de l'Etat et du Conseil Général (Complexe sport-loisirs-handicap + ZA agro-alimentaire/terrains), par la souscription de 700 000 € d'emprunt et par le poids pris cette année par les remboursements des salaires des agents en maladie.

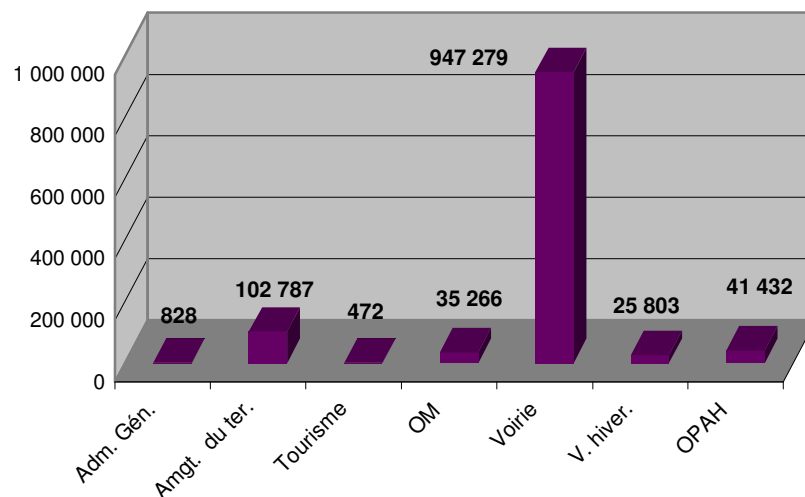
² Il s'agit des recettes réelles à l'exclusion des celles d'ordre (mouvements entre sections ou à l'intérieur de la section)

B- L'exécution du budget par compétence :

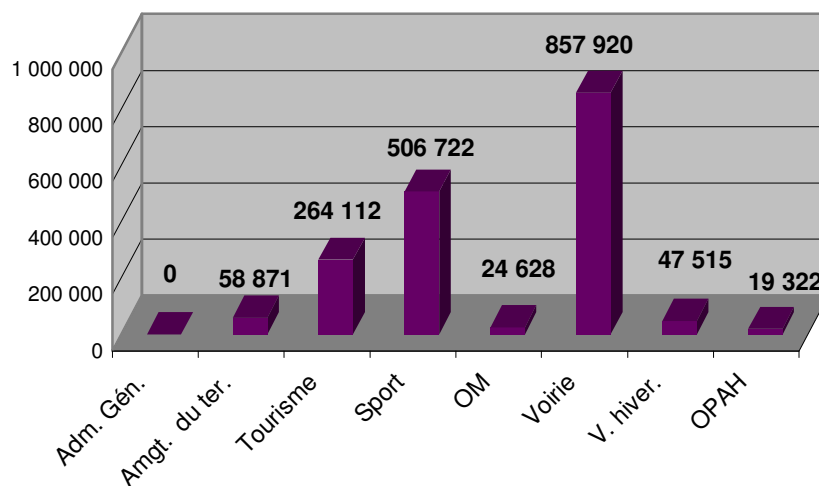
Les dépenses par compétence³ ont été exécutées ainsi :

➤ Section d'investissement :

Investissement 2007: Répartition par compétence



Investissement 2008: Répartition par compétence

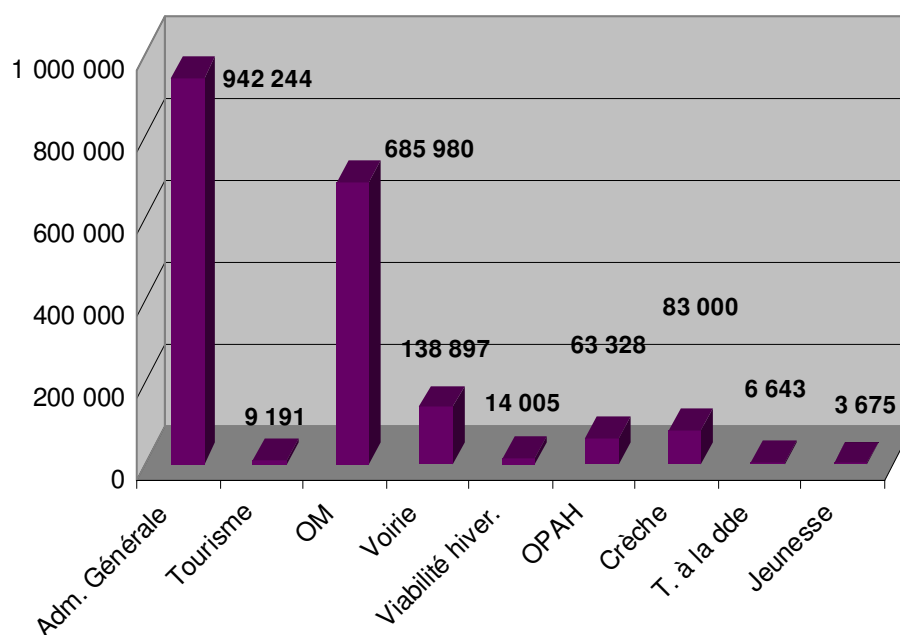


La « nouvelle compétence sport » concerne le volet du projet de complexe sport-loisirs-handicap. Ce projet explique également l'évolution des dépenses de la compétence « tourisme ».

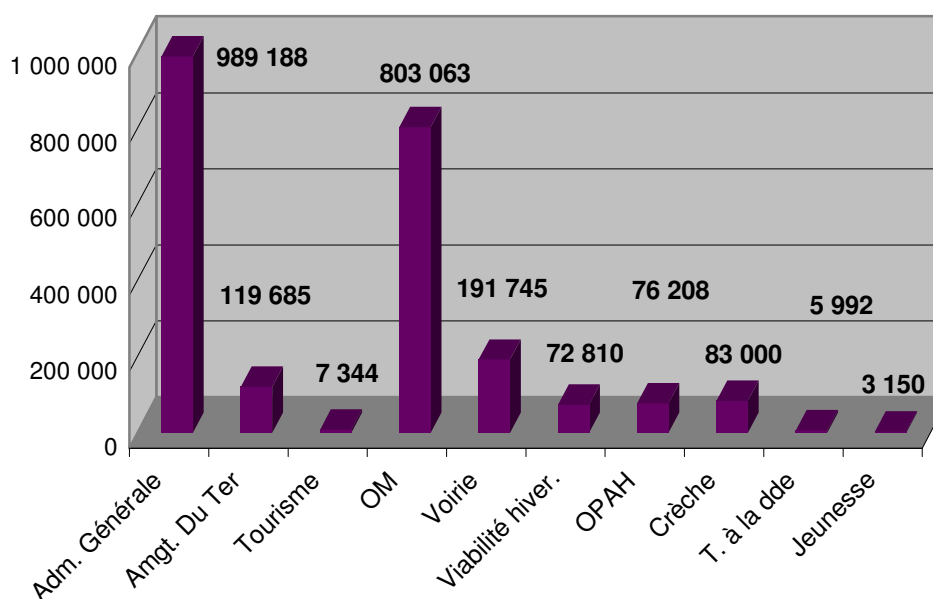
³ Il s'agit des dépenses réelles hors restes à réaliser et hors opérations d'ordre (mouvements entre sections ou à l'intérieur de la section)

➤ Section de fonctionnement :

Fonctionnement 2007: Répartition par compétence



Fonctionnement 2008: Répartition par compétence



L'augmentation des dépenses sur le poste administration générale s'explique essentiellement par la comptabilisation sur ce poste d'une partie du virement à la section d'investissement et l'augmentation des dotations de l'Etat.

L'augmentation conséquente des dépenses sur la compétence « aménagement du territoire » vient du versement de la subvention d'équilibre aux budgets annexes des zones d'activités.

Les différences sur les compétences « OM-Ordures ménagères et Voirie » viennent en réalité du fait que l'année dernière, certaines opérations n'avaient pas été comptabilisées par compétence (dotation aux amortissements et emprunts)

C- Etat de la dette :

Prêteurs	Dettes à l'origine	Annuité 2008	Annuité 2009
SDEE	103 162.19 €	12 781.83 €	19 669.95 €
Caisse d'Epargne	115 591.97 €	12 893.12 €	6 998.32 €
CRCA du Midi	368 392.24 €	44 343.67 €	39 171.86 €
DEXIA (2005)	500 000.00 €	52 635.51 €	49 329.32 €
CDC	700 000.00 €	0	70 275.27 €
Total	1 087 146.40 €	137 360.23 €	185 444.72 €

Tous les emprunts prévus aux budgets 2006, 2007 et 2008 ont été souscrits en 2008 auprès de la CDC pour un montant de 700 000 €.

Un emprunt de 1 351 170 € est inscrit au budget afin d'équilibrer l'opération « complexe sport loisirs handicap », le temps que les travaux se réalisent et que l'ALLFS nous verse les loyers correspondants en une seule fois comme stipulé dans le projet de bail emphytéotique.

Le coefficient d'autofinancement brut⁴, c'est-à-dire les recettes mobilisables une fois les dépenses de fonctionnement financées, s'élève à 28.21 % des recettes réelles en 2008.

Le coefficient d'autofinancement net, c'est-à-dire les recettes mobilisables une fois les dépenses de fonctionnement et le remboursement du capital financées, s'élève à 25.23 % des recettes réelles⁵. A dépenses et recettes de fonctionnement constantes, il serait de 23.84 % en 2009.

Le ratio de solvabilité⁶ (qui permet de savoir en combien de temps une collectivité peut se désendetter) s'élève à un an en 2008, ce qui dénote une bonne situation financière. A dépenses et recettes de fonctionnement constantes, il serait de 1,88 années en 2009.

Budget « Abattoir »

Prêteurs	Dettes à l'origine	Annuité 2008	Annuité 2009
Caisse d'Epargne	76 224.51 €	8 507.88 €	4 254.18 €
CRCA du Midi	670 775.68 €	62 361.56 €	62 361.56 €
Total	747 000.19 €	70 869.40 €	66 615.74 €

Garanties pour le compte de tiers :

La communauté de communes est également caution d'un emprunt de 25 000 € souscrit par l'Association des Œuvres Sanitaires et Sociales en 2004.

⁴ Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement / Recettes de fonctionnement

⁵ Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement – Annuité en capital / Recettes de fonctionnement

⁶ Capital restant dû / CAF net

II- LE CONTEXTE FISCAL ET REGLEMENTAIRE 2009 :

A- Les orientations nationales, régionales et départementales :

1) La loi de finances 2009 :

Depuis la loi de finances 2007 qui a transformé « le contrat de croissance et de stabilité » en « contrat de stabilité », les dotations aux collectivités sous enveloppe normée augmente selon taux de l'inflation : compte tenu des prévisions budgétaires les dotations sous enveloppe normée devraient donc augmenter de 2%, y compris la DGF à compter de cette année.

...

2) La fiscalité régionale :

Les taux de la Région sont révisés dans la limite de l'inflation, soit 1.98 % :

TP : 10.02 %

TFB : 7.84 %

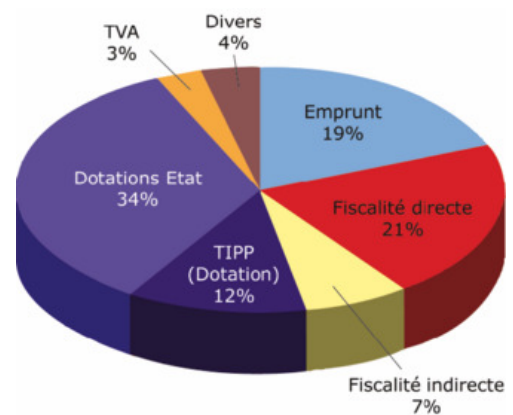
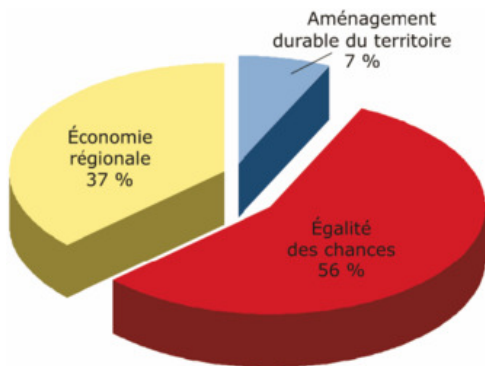
TFNB : 0.83 %

Il n'y a pas d'augmentation des taux de la fiscalité indirecte :

Taxe sur le permis de conduire : Néant

Taxe sur les cartes grises : 34€ / cheval fiscal

TIPP : - de 0.05 € par litre de carburant



3) La fiscalité départementale :

Le budget primitif pour 2009 adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 19 décembre a été présenté à l'équilibre, sans augmenter les taux de la fiscalité. Il s'élève à hauteur de 131,2 M€, avec une part importante dédiée à l'investissement et un maintien des taux de fiscalité.

S'agissant des dépenses, la section investissement s'élève à 42,95 M€ (40 M€ en 2007) soit 33% du budget total avec la mise en place d'infrastructures (à hauteur de 57% de la section) comme : le déploiement du haut débit (4M€ inscrits en 2009), la voirie (14,6M€), les aménagements de villages... La section de fonctionnement (88,23 M€) est caractérisée par la poursuite des transferts de compétences et l'effort soutenu en matière de solidarité, mission première du Conseil général : action sociale avec la mise en place du RSA, transports scolaires, financement du SDIS.

B- La communauté de communes du Gévaudan :**1) Les Résultats 2008 :**

- Budget principal : + 93 551.23 €
- Budget abattoir : + 30 268.22 €

2) Les Prévisions de recettes 2009 :

Compte tenu que nous n'avons pas encore reçu les notifications correspondantes, le budget prévisionnel sera établi sur la base des réalisations de recettes de 2008 :

➤ Dotations de l'Etat :

- DGF : 421 445 € + 2%
- Dotation de compensation : 335 030 +2 %

➤ Les bases de la Fiscalité :

- Taxe professionnelle unique :

↻ 2007 : 8 350 939 (base) * 12.81 % = 1 069 615 €

↻ 2008 : 8 360 000 (base) * 12,81 % = 1 070 956 €

- Taxes sur les ménages : Prévisions à taux constants (0962 % ; 2.18 %, 20.13 %)

	2007		2008	
	Base	Produit	Base	Produit
TH	10 600 855	101 980 €	10 931 000	105 156 €
TFB	7 836 739	170 840 €	8 115 000	176 907 €
TFNB	97 958	19 718 €	97 300	19 586 €

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9%) :

	2007		2008	
	Base	Produit	Base	Produit
TEOM	8 125 062	733 155 €	8 452 132	760 691 €

III- **Les projets en cours et les perspectives en 2009 :**

1) **Projets reconduits annuellement ou en cours:**

➤ Investissement :

- Programme « voirie » : 650 000 € HT en 2009
- Complexe de sport loisir handicap / Volet 1
- OPAH/Aides au logement : 160 000 € / an sur 5 ans soit 32 000 € en 2009
- Renouvellement du matériel de déneigement
- Renouvellement des équipements de l'abattoir : 40 000 € HT / an environ

➤ Fonctionnement :

- aide au fonctionnement de la crèche : 83 000 €
- transport à la demande : 8 000 à 10 000 €
- Collecte et traitement des déchets : 600 000 à 650 000 €
- Déchetterie : 115 000 à 120 000 €
- Gestion du lac du Moulinet : 5 000 €
- Entretien des voiries intercommunales : 154 000 €
- Viabilité hivernale / saison 2008/2009 : ? €
- OPAH/Animation : 40 000 €

2) **Les projets nouveaux :**

- Aménagement de locaux administratifs et techniques
- Acquisition des terrains et viabilisation de la ZA du Gévaudan
- Viabilisation de la ZA agro-alimentaire
- Complexe de sport loisirs handicap volet 2 – sport
- Aménagement du lac du Moulinet : lancement de la maîtrise d'œuvre
- Acquisition d'un camion benne à ordures ménagères
- Ponts : une commission sera réunie sur ce sujet spécifique au 1^{er} semestre 2009.

3) **Les perspectives :**

- Office de tourisme intercommunal
- Taxe de capitation / SDIS
- Jeunesse / CLSH
- Action sociale
- Service intercommunal de voirie
- Eau / Assainissement